

le 28/03/2008  
à Dauriac

24 HEURES

Emerainville

## Municipales : Dauriac et Huleux attaquent Kelyor en justice

L'ESPRIT fair-play du second tour des élections municipales est loin. Deux candidats malheureux, à 180 voix près, Jean-François Dauriac (PS) et Jacques Huleux, qui avaient fusionné leur liste au second tour, ont déposé des requêtes en annulation au tribunal administratif de Melun, concernant la réélection d'Alain Kelyor (UMP). Ces recours sont motivés par l'envoi, le 10 mars, d'une lettre à en-tête du centre communal d'action sociale (CCAS), signée de la main de son président, Alain Kelyor.

La missive, datée du 5 mars, mais reçue le 13 mars, soit entre les deux tours des municipales, invite les 267 retraités de 65 ans et plus de la commune à prendre contact avec le CCAS afin de déterminer s'ils peuvent être concernés par l'attribution

d'un revenu minimum » permettant de vivre dans la dignité ». Un message que les deux plaignants interprètent comme une atteinte au Code électoral.

### Trois mois de délai au tribunal administratif

« C'est clairement une promesse d'avantages particuliers envoyée aux élus de la commune en pleine campagne électorale, affirme Jacques Huleux. Nous avons perdu de peu. Je suis sûr que cela a joué. De nombreux retraités sont venus s'installer depuis deux ans à Emerainville, notamment dans les nouvelles résidences de la zone de l'Orangerie. Ils ont pu être influencés. »

Alain Kelyor regrette de son côté

« une erreur administrative » et en appelle à la bonne foi. « Ce revenu minimum en faveur des retraités avait été voté lors du débat d'orientation budgétaire de novembre, assure-t-il. Cette lettre aurait donc dû être envoyée en décembre. Je n'aurais pas dû la signer sans regarder début mars. Mais je suis persuadé que cela n'a pas eu d'impact. Seule une centaine d'enveloppes ont été postées, faute de personnel. Et les retraités font partie de mon électorat naturel. » Le tribunal administratif de Melun rendra sa décision d'ici trois mois. Une échéance qu'Alain Kelyor dit attendre sereinement. « S'il y a sanction, je suis certain de gagner une 4<sup>e</sup> fois, malice-t-il. Je suis maire depuis 1995. Pourquoi voudriez-vous que cela change ? »

JULIEN MARIVAL



**MAIRIE D'EMERAINVILLE, LE 16 MARS.** Le temps des sourires entre Jean-François Dauriac (à droite) et Alain Kelyor (à gauche) est terminé. (J.M.)